

Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO) Comment observer les pucerons ?

Les traitements de semence à base de néonicotinoïdes (exemple GAUCHO) sont désormais interdits. Seuls les traitements en végétation sont donc possibles afin d'éviter la JNO en cas d'attaques de pucerons. Observer avant d'agir est la base ; vous trouverez dans ce bulletin :

- les étapes clés pour observer les pucerons,
- les seuils de nuisibilité,
- les matières actives à utiliser en alternance sur vos céréales à pailles.

- 1 R. padi ailé adulte
- 2 R. padi aptère adulte
- 3 R. padi aptère larve
- Source ARVALIS RT 08/11/16



La JNO : Qu'es aquò ?

La JNO est une virose des céréales à paille transmise par les pucerons

2 principales espèces de pucerons vectrices de JNO :
Rhopalosiphum padi et Sitobion avenae

Différents types : ailés [1], aptères [2] (sans ailes)

Nuisibilité : L'orge est le plus sensible (pertes de 5 à 50q/ha), suivie du blé, du triticale et de l'avoine.



Les conditions optimales pour observer les pucerons :

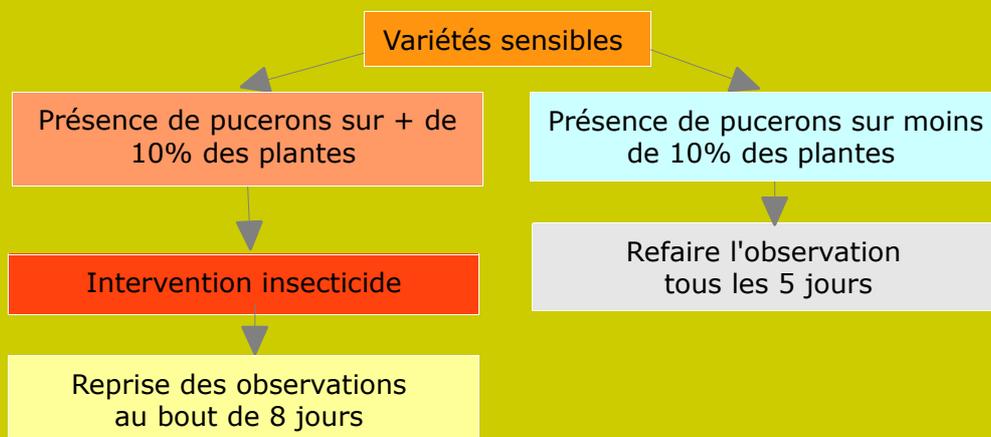
- Stade végétatif : **d'une feuille au tallage**
- Période de la journée : **début d'après-midi**
 - soleil au zénith, pas de rosée sur les feuilles, pas de vent
- Outils : **stylo ou couteau** pour incliner les feuilles et bien observer toutes les faces (cf : photos ci-dessus)
- Nombre de plantes : 5 placettes de 10 plantes réparties sur l'ensemble de la parcelle



Profitez de vos tours de parcelles pour vérifier la présence d'auxiliaires qui peuvent maintenir les populations en dessous des seuils.

Quand est-ce que je traite ?

Avec une variété sensible*, il faut intervenir **si plus de 10% des plantes porteuses** d'au moins un puceron (*Rhopalosiphum padi*) et/ou présence de pucerons aptères en limite de seuil de nuisibilité **plus de 10 jours consécutifs**



* variétés sensibles = toutes sauf AMISTAR, RAFAELA, DOMINO, MARGAUX et KWS BORRELLI

Conseils Tarnais

- 30% des céréales ont 2-3 feuilles
- 30% ont 1 feuille
- le dernier tiers pointe ou est en cours de semis

Observations maximum sur toutes les céréales à 1 feuille et plus. La douceur actuelle est très favorable aux colonisations. Vigilances particulières confirmées par nos observations sur :

- les orges non tolérantes JNO
- zones, parcelles à maïs toutes céréales confondues

Conseils produits si intervention

Cyperméthrine et Deltaméthrine ayant des efficacités moyennes, nous vous conseillons (liste non exhaustive) :

	Dose l/ha	Matière active	Nb max appli	DRE (heure)	ZNT (m)	Commentaires
FASTAC	0,2	Alphaméthrine	2	48	5	Bon rapport qualité prix
KARATE ZEON	0,075	Lambda-cyhalothrine	3	48	50	
MAVRIK FLO	0,2	Tau-fluvalinate	3	6	5	Plus cher mais meilleur effet aphicide et assez sélectif de sa cible (donc détruit moins les auxiliaires)

Conseils complémentaires sur l'application

- Ces insecticides agissant principalement par contact, un traitement trop précoce est une assurance illusoire.
- **Ne pas traiter par rapport à un stade mais seulement en présence des pucerons**
- Les nouvelles feuilles formées après le traitement ne sont pas protégées, donc tant qu'il fait doux, poursuivez les observations.
- Persistances d'actions des produits = 15 jours environ.
- Attention le nombre maxi d'applications varie de 1 à 3 selon les produits.
- Attention au risque de résistance, par mesure de précaution, à défaut de diversifier les familles (pas le choix), diversifiez les sous-familles (exemple m.a. de 3 sous-familles : lambda-cyhalothrine // tau-fluvalinate // Estenvalérate).

Pour aller plus loin et vous aider à décider

Consultez le dernier BSV en cliquant sur le logo BSV ci-contre:



Affinez votre décision :

Des plaques engluées sont installées dans un certain nombre de parcelles tarnaises. Elles nous aident à détecter les vols de pucerons (toutes espèces confondues) et à en analyser leur pouvoir virulifère grâce à un partenariat avec Syngenta qui chaque semaine analyse le contenu des piègeages. Vous trouverez ci-dessous un exemple de relevé.

Attention pucerons sur plaque ne veut pas forcément dire pucerons sur céréales.

Piège	Localité	CP	Prélevé le	Reçu le	Etat	Pucerons	Cicadelles	Tenthredes	Altise	Bwyv	Camv	Tumv	Wdv	JNO Pav	JNO Mav	JNO Rpv
773029ORG	Montans	81600	12/11/2018	14/11/2018	Normal	35	5									
773030ORG	Montans	81600	12/11/2018	15/11/2018	Normal	33	4									
773032ORG	Montans	81600	12/11/2018	15/11/2018	Normal	33	1									

Piège	Localité	CP	Prélevé le	Reçu le	Etat	Pucerons	Cicadelles	Tenthredes	Altise	Bwyv	Camv	Tumv	Wdv	JNO Pav	JNO Mav	JNO Rpv
773029ORG	Montans	81600	06/11/2018	07/11/2018	Normal	10	2						+			
773032ORG	Montans	81600	06/11/2018	12/11/2018	Normal	13	0									
773030ORG	Montans	81600	06/11/2018	09/11/2018	Normal	14	1								+	+

Piège	Localité	CP	Prélevé le	Reçu le	Etat	Pucerons	Cicadelles	Tenthredes	Altise	Bwyv	Camv	Tumv	Wdv	JNO Pav	JNO Mav	JNO Rpv
914003CER	Lavaur	81500	12/11/2018	13/11/2018	Mouchérons	8	5									

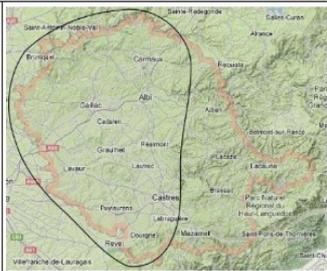
Piège	Localité	CP	Prélevé le	Reçu le	Etat	Pucerons	Cicadelles	Tenthredes	Altise	Bwyv	Camv	Tumv	Wdv	JNO Pav	JNO Mav	JNO Rpv
914003CER	Lavaur	81500	05/11/2018	06/11/2018	Normal	64	1						+	+	+	

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique précisée sur la carte ci-contre. Il s'appuie sur le réseau d'observation des cultures réparti sur cette même zone géographique et sur l'analyse de risque des deux BSV les plus récents.

Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur les parcelles entières pour les cultures citées. N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques (ex. : blés CRC).

Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions.

Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation. (voir fiche Conditions d'utilisation des produits phyto)



Siège Social : 96 rue des agriculteurs - BP 89 - 81003 ALBI Cedex
Tél : 05 63 48 83 83 Email : accueil@tarn.chambagri.fr

Bulletin rédigé par

Maeva COLOMBET 06 52 45 83 01 m.colombet@tarn.chambagri.fr
Camille BOURGOIS 06 44 09 48 52 c.bourgois@tarn.chambagri.fr
Ghislain PERDRIEUX 07 86 41 91 41 g.perdrieux@tarn.chambagri.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural" et l'AEAG



La Chambre d'Agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA